Vers le 15 février prochain fonctionneront des bureaux pour la pose des numéros matricules des pigeons de concours.

— Voici la liste des concours que la société colombophile *Les Voltigeurs de l'Enfié*, établie chez M. Jules Lequenne, rue Blanchemaille, à l'*Enfié*, organise pour l'année 1891 :

Dimanche 19 avril : Albert, Prix d'honneur 100 francs en espèces. « Ce concours est offert aux amateurs de Roubaix, du fort Vanoutryve et du Blanc-Seau jusqu'au canal seulement. »

— Mardi 14 juillet, grand concours international dans un rayon de 20 kilomètres, sur Orleans, prix d'honneur en espèces, 1,000 fr. et une quantité de prix d'excellence.

Les pigeons seront convoyés par M. Joseph Dedoncker convoyeur de l'Union fédérale colombophile. Les conditions des concours seront ultérieurement désignées.

— Dimanche dernier 1er février, on faisait queue chez M. Duthoit pour voir les pigeons de M. Demeulenaere, commissaire de la Fédération, lauréat des années 1889-90.

Dimanche prochain, 8 février, ce sera encore mieux, les exposants sont M. Jérôme Stoffyn, le premier lauréat de la Fédération, M. Dumez le sympathique secrétaire de la Fédération et M. Louis Debarbieux.

— Dimanche 8 février, au siège de la société *La Flèche*, chez M. Louis Wyseur, 133, boulevard de Beaurepaire aura lieu l'exposition des pigeons de M. Jules Parmentier.

Les sujets qui seront exposés se composent de races anversoise et liégeoise dont la plupart ont été primés.

— Dimanche 8 février, aura lieu la 9e exposition de pigeons-voyageurs, au siège de la société le *Pigeon roubaisien*, chez M. Louis Derequaucourt, rue Inkermann, 176. Les exposants seront MM. Fiévet, Dubliqui et Emile Noël.

NOUVELLES MILITAIRES

Gendarmerie. — M. Coubin, chef d'escadron à Arras, est nommé lieutenant-colonel et désigné pour la légion de gendarmerie de la Corse. M. Moreau, capitaine de gendarmerie à Vincennes, est nommé chef d'escadron et désigné pour commander la compagnie du Pas-de-Calais, à Arras.

La loi de recrutement. — L'article 17 de la loi du 15 juillet 1889 est modifié comme suit : Le sous-préfet inscrit en tête de la liste du tirage : 1° Les noms des jeunes gens qui se trouvent dans l'un des cas prévus par l'article 69 de la présente loi; 2° Les noms des jeunes gens qui se trouvent dans l'un des cas prévus par l'article 15 et qui n'ont pas déposé à la sous-préfecture, huit jours au moins avant le tirage du canton, une demande tendant à faire excuser leur non-inscription au tableau de recensement des années précédentes, et justifiant que l'omission de leur nom sur ce tableau ne pouvait être imputée à leur négligence.

Les premiers numéros leur sont attribués de droit. Ces numéros sont en conséquence extraits de l'urne avant l'opération du tirage.

Quant aux omis qui se trouvent dans l'un des cas prévus par l'article 15 et qui auront déposé à la sous-préfecture la demande sus-indiquée, dont ils pourront demander un récépissé, ils prendront part au tirage, provisoirement, jusqu'à la décision du conseil de revision, au jour de sa réunion au canton.

Le conseil de révision, appréciant le degré de responsabilité encourue, maintiendra aux omis dont les explications seront jugées suffisantes le bénéfice définitif de leur numéro provisoire et inscrira en tête de la liste du tirage, immédiatement après ceux qui avaient été inscrits par le sous-préfet, au moment du tirage, les jeunes gens dont les affirmations paraîtraient insuffisantes, et qui, même sans intentions frauduleuses, auraient fait preuve de négligence grave. Dans le cas où une intention frauduleuse aurait été relevée, le conseil renverra les jeunes gens devant les tribunaux, par application de l'art. 69.

UNION DES ACHATS

Economie, Epargne, Assurances gratuites sur la vie, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions de retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités. Constitution de dots aux enfants, assurances militaires, participation aux tirages financiers, etc.

Ce Bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

30 CENTIMES

et dans une proportion de 5 ou 10 % par toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats.

N. — *Il est valable pendant la journée du 8 Février, mais ne donne pas droit aux avantages réservés aux possesseurs de Bons de 0.50 cent., 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT.* (Voir les notices).

Chronique électorale

NORD

M. Herbecq, candidat de gauche dans la deuxième circonscription d'Avesnes, adresse aux électeurs la circulaire suivante que nous donnons à titre de document :

« Mes chers concitoyens,

» Vous êtes appelés à élire un député en remplacement de M. Maxime Lecomte, qui vous représente au Sénat.

» J'ai accepté la candidature, qui m'a été offerte par des représentants autorisés de toutes les fractions du parti républicain.

» J'appartiens à votre arrondissement par la naissance, par les liens de famille, par les intérêts.

» J'ai participé à toutes vos luttes, à tous vos travaux. J'ai toujours marché au premier rang de ses défenseurs de la République démocratique et progressiste, ce qui m'a valu, sous le Seize-Mai, l'honneur d'être révoqué comme adjoint au maire de Maubeuge.

» Je vous soumets aujourd'hui le programme politique et économique que je défendrais à la Chambre, si vous vouliez bien m'honorer de vos suffrages.

» Des lois urgentes, impérieusement réclamées par le pays, ont subi des ajournements successifs, dont nous voulons empêcher le retour. Je crois qu'il serait utile d'adopter pour la nomination de la Chambre des députés le système du renouvellement partiel, afin que le travail parlementaire, n'ayant plus à subir aucune interruption dans la confection des lois, devienne tout à fait fructueux pour le pays.

» Mon premier acte, si vous portiez sur moi vos suffrages, serait de me faire inscrire au groupe agricole ; depuis bien des années, j'ai suivi avec un pénible intérêt les péripéties, souvent lamentables, de l'agriculture, qui trouverait en moi un serviteur dévoué.

» C'est à l'union de tous les républicains que nous avons dû les belles victoires que nous avons remportées sur les partis monarchistes ; je crois que cet accord est également indispensable pour réaliser les réformes que réclame la démocratie républicaine.

» Ces réformes, M. Charles Floquet les a énumérées dans le magnifique discours qu'il a prononcé en prenant la présidence de la Chambre.

» Je pense avec lui, qu'il faut que vos représentants mettent au premier rang de leurs préoccupations toutes les lois sociales qui doivent concourir à l'amélioration du sort des travailleurs : la protection de l'enfance et de la vieillesse, l'organisation de la prévoyance et de la mutualité.

» J'ajoute que je n'hésiterai pas à voter, avec les modifications qu'elle comporte, la loi sur les accidents, dont le projet a été déposé le 23 juin 1890, par M. Jules Roche, ministre. Peut-être, ce projet laisse-t-il une part trop grande à l'appréciation des tribunaux, pour les fautes lourdes imputables aux ouvriers. Combien de fois, par exemple, les règlements imposés aux employés de chemin de fer, ne sont-ils pas en contradiction avec les manœuvres qu'ils ont à exécuter.

» Ces questions ouvrières, œuvre de la solidarité humaine, que la justice sociale ordonne d'étudier, ne me sont pas étrangères. Vous vous rappelez la campagne que j'ai menée en 1889 contre les économats à jetons : cette campagne a eu pour conséquence la rédaction d'un projet de loi, dont le rapport, fait par M. Maxime Lecomte, est déposé sur le bureau de la Chambre sous le titre de : Règlement des salaires des ouvriers.

» Je serais heureux de m'associer au vote de cette loi.

» Sur le régime fiscal des successions, je voterais la défalcation du passif certain pour le paiement des droits : et je demanderais que les petites successions, en ligne directe, soient exemptes de l'impôt.

» Pour couvrir le Trésor et maintenir l'équilibre du budget, je propeserais une forte majoration des droits de donations et legs faits à des personnes non parentes, à l'exception des établissements publics charitables : ces dispositions en faveur des étrangers étant souvent le résultat de captations qui dépouillent les familles.

» Dans le travail considérable de la révision des tarifs douaniers, je m'inspirerais de l'étude magistrale qui en a été faite par notre Chambre de commerce et par les Syndicats industriels qui ont collaboré à ses travaux.

» Vous savez dans quelle proportion énorme, le contingent du département du Nord tient annuellement sa place dans le recrutement de l'armée. Le nombre de jeunes conscrits qui sont incorporés dans l'infanterie de marine, pour prendre part aux campagnes coloniales, auxquelles le climat de notre pays les prépare si peu, pèse cruellement sur nos populations.

» Je pousserais donc de toutes mes forces à la formation de l'armée coloniale : il n'y a pas de sacrifices d'argent qui vaillent la vie de nos enfants.

» Mes chers concitoyens,

» J'ai toujours habité parmi vous, vous savez que vous pouvez compter sur la fermeté de mon dévouement à la République démocratique et progressiste.

» Notaire à Maubeuge depuis trente ans, membre du conseil d'arrondissement depuis 16 ans, je crois avoir le droit de dire que je connais vos besoins et vos intérêts ; tous mes efforts tendront à les défendre.

» Cette profession de foi est un programme de progrès social, de travail pratique et d'apaisement. C'est celui d'un homme qui unit dans une même pensée la France et la République. E. HERBECQ,

» Président du Conseil d'arrondissement,

» Maubeuge, le 6 février 1891. »

NORD

Le baccalauréat de l'enseignement secondaire classique. — L'*Officiel* du 6 février publie le décret suivant concernant l'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique :

Art. 1er. — Nul ne peut, sauf le cas de dispense, se présenter à l'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique, s'il n'est âgé de seize ans accomplis.

Art. 2. — Les droits à percevoir par le Trésor public pour le baccalauréat de l'enseignement secondaire classique sont fixés ainsi qu'il suit :

Examens (deux à 30 fr.)	60
Certificats d'aptitude (deux à 10 fr.)	20
Diplôme	40
Total	fr. 120

Le candidat consignera 40 francs avant la première série d'épreuves et 80 francs avant la deuxième.

Lorsque le candidat est ajourné pour la première série il lui est remboursé la somme de 10 francs sur les 40 qu'il a consignés.

Lorsqu'il est ajourné pour la deuxième série, il lui est remboursé 50 francs sur les 80 qu'il a consignés.

Tout candidat qui, sans excuse jugée valable par la Faculté, ne répond pas à l'appel de son nom le jour qui lui a été indiqué, est renvoyé à une autre session et perd le montant des droits d'examen qu'il a consignés.

Le démantèlement de Douai. — La commission du démantèlement de Douai a examiné jeudi soir, les plans du démantèlement de cette ville ; elle a décidé d'y apporter plusieurs modifications en vue de réserver certains emplacements destinés aux services publics. Ces plans seront à nouveau soumis à la commission dans quelques jours, puis exposés publiquement.

Lundi prochain commencera la vente de 3,020 arbres (divisés en 62 lots) plantés sur les fortifications.

Les travaux du démantèlement commenceraient, dit-on, dans le courant d'avril.

Gardes et braconniers. — On écrit d'Erquelines :

« Dimanche, une rixe grave a éclaté entre deux gardes particuliers et des braconniers.

» Les gardes Mathon et Boschman, en faisant leur tournée dans les bois de M. Leugrand, situés sur le territoire de Montignies-St-Christophe, aperçurent deux individus occupés à placer des bricoles.

» Immédiatement les gardes se dirigèrent du côté des *bricoleurs* pour leur dresser procès-verbal. Mais ceux-ci, se voyant découverts, prirent la fuite : les gardes se mirent à leur poursuite. Voyant qu'ils ne pouvaient les atteindre, l'un d'eux s'arrêta, épaula son fusil et fit feu sur les fuyards. L'un des braconniers chancela une seconde, puis roula sur le sol, tandis que l'autre continuait sa course à travers champs.

» Le blessé a reçu une grande partie de la charge dans le dos, ainsi que quelques plombs dans les jambes et la figure. Heureusement les blessures ne sont pas mortelles.

» L'autre braconnier a été arrêté quelques heures plus tard à Montignies. Ce sont deux Français, originaires de Consolre (Nord).

» Une enquête est ouverte par la gendarmerie. »

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
49603—2423

BELGIQUE

Le nouveau bourgmestre de Mouscron. — Le *Moniteur* a publié, vendredi matin, la nomination, aux fonctions de bourgmestre de Mouscron, de M. Floris Mulliez, avocat, conseiller communal et conseiller provincial.

Le gouvernement belge ne pouvait faire un meilleur choix : M. Floris Mulliez, par son intelligence, sa parfaite honorabilité, son habitude des affaires publiques, les services qu'il a rendus à ses concitoyens, son dévouement à toute épreuve, et sa situation indépendante, était tout désigné pour occuper ce poste si délicat et si important.

Sitôt la nouvelle connue les habitants de Mouscron en ont manifesté leur joie : des drapeaux ont été arborés à la façade de la plupart des maisons ainsi qu'à l'hotel-de-ville, et aux clochers ; les cloches des églises ont sonné à toutes volées et plusieurs salves de coups de canon ont été tirées.

Nous adressons, au neuveau et si sympathique bourgmestre de Mouscron, nos plus chaleureuses félicitations.

— Dimanche, lundi et mardi, seront dites les prières des quarante heures, dans la chapelle des Révérends Pères Barnabites. Dimanche, le Saint Sacrement sera exposé de neuf heures du matin jusque six heures du soir; lundi et mardi depuis six heures du matin jusque sept heures du soir.

— La commission du cercle progressiste établi au Casino, annonce pour dimanche, une conférence donnée par Constant Heynderyckx, avocat à Gand. Sujet : Révision, suffrage universel.

— Le nommé Hanssens, de Reigen, qui se trouvait au Ballon, à Herseaux, a été attaqué hier soir par trois individus, habitant ce hameau, qui l'ont attendu sur son passage et l'ont criblé de coups de couteau ; sa vie est en danger. Les trois individus ont été arrêtés par la gendarmerie et conduits à Courtrai où ils sont détenus.

On nous écrit de Bruxelles :

Lassaté de la princesse Henriette de Flandre. — L'état de la princesse Henriette n'inspire plus la moindre inquiétude. L'auguste malade a pu changer l'appartement et se promener d'une chambre à l'autre. Sa guérison complète n'est plus qu'une question de jours.

—Les grèves en Belgique.—Les mineurs du puits de Sainte Zoë, à Montigny-sur-Sambre, viennent de se mettre en grève, l'administration ayant fait placarder une affiche portant que toute absence non justifiée serait punie d'une amende égale à une journée de salaire.

Les mineurs du puits de l'Espérance, au nombre de 540, ont également cessé le travail. Le personnel des laminoirs Piérard, à la Croyère, dans le centre, qui comporte plus de 1,500 ouvriers, vient de se mettre en grève, à cause d'une réduction de huit pour cent sur les salaires.

L'Armée du Salut à Bruxelles. — Le tribunal correctionnel a acquitté vendredi les personnes poursuivies dans l'affaire de l'armée du Salut du chef de troubles apportés à l'exercice d'un culte.

ETAT-CIVIL ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 6 février.* — Eugène Serrurier, rue Pauvrée, 35. — Charles Burlin, rue Cognot, 144. — Madeleine Vandeputte, rue Saint-Laurent, 50. — Laura Verbeken, rue de Deusin. — Léon Vandeutiggel, rue de la Balance, 29. — Achille Jardez, rue des Filatures. — Emile Desfontaines, rue Darbo — Clémence Cousyn, rue de Menin, chez Duprez. — Henri Boulanger, rue Charles Quint, 42. — Norbert Deveny, rue des Collets, cour Pollet, 9. — Emile Snear, rue d'Italie, 30. — Angèle Engels, rue de Valenciennes, 52 — Albert Deleclise, rue Bernard. — Valérie Debrée, rue Jacquard. — Louise Sonneville, rue Monge 124 — Ernest Dossauvage, Hôtel-Dieu. — Albertine Raepsaet, rue du Dac, 27. — Jeanne Ronssel, rue Bella, 2. — *Déclarations de décès du 6 février.* — Bernard Enema, 17 jours, rue de Mouveaux. — Barbe Vandewalle, 73 ans, rue Saint-Laurent — Bergeron, présenté sans vie, rue d'Estaing. — Louis Delreux, 68 ans, tisserand, rue de Mouveaux. — Carolin Drieossens, 32 ans, Hôtel-Dieu. — Jean Leplat, 3 jours, Hôtel-Dieu. — Léon Hendrickx, 34 ans, Hôtel-Dieu. — Eugène Bayart, 63 ans, commis principal du bureau du secrétariat, rue Colbert, 40. — Julienne Charles, 26 ans, rue de l'Industrie, 18.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 5 février.* — Esther Dhellemme, rue des Piats. — Albertine Heens, rue du Chêne-Houpline. — Marie Vanhove, rue Fin de la Guerre. — Marie Dnponchel, rue Pré de la Bailli. — Achille Dnjardin, rue Neuve-de-Roubaix. — Valentine Peuilet, rue des Anges. — Georges Lemahieu, rue Neuve-de-Roubaix. — *Mariage.* — Jean-Baptiste Berth, 23 ans, rattacheur, et Flore Duqnesne, 17 ans, ménagère. — *Déclarations de décès du 5 février.* — Edonard Crombez, 20 jours, rue de l'Eglise. — Catherine Catteau, 55 ans 4 mois, entrepreneur, rue Saint-Roch.

BAISIEUX. — *Déclarations de naissances du 15 au 31 janvier.* — Lucien Delafosse, le Village. — Edouard Constant, Bonnel. — Jean Leclerc, rue des Vaches. — *Publications de mariages.* — Louis Cedron, 30 ans, teinturier, à Baisieux, et Lucie Tettelin, 24 ans, soignesse, à Roubaix. — *Déclaration de décès du 15 au 31 janvier.* — Rosalie Bossut, 91 ans, Escamin.

ASCQ. — *Déclarations de naissances du 30 janvier au 6 février.* — Flore Lhernould, au Grand-Rivage. — *Publications de mariages.* — Emile Lhennin, 26 ans, menuisier, à Ascq et Maria Henno, 25 ans, couturière, à Ascq. — Louis Descamps, 27 ans, maréchal-ferrant, à Bouvines, et Augustine Selosse, sans profession, à Ascq. — Adolphe Lemaire, 29 ans, mortalseur, à Ascq, et Alphonsine Delécluse, 28 ans, journalière, à Ascq. — *Mariage.* — Louis Descamps, 27 ans, maréchal-ferrant, à Bouvines, et Augustine Selosse, 32 ans, sans profession, à Ascq.

TEMPLEUVE-NORD. — *Déclarations de naissances du 1er février.* — Albert Herbo, hameau du Riez.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELEPORTE-BAYART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Désiré-Eugène BAYART, commis principal au secrétariat de la Mairie de Roubaix, décédé à Roubaix, le 6 février 1891, dans sa 64e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 8 courant, à 8 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sébastien, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Colbert, 40.

Les amis et connaissances de la famille VANDERMEEREN-CHARLES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Julienne-Marie CHARLES, décédée subitement à Roubaix, le 6 février 1891, dans sa 27e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Séphorien, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Industrie, 18, à 8 h. 3/4.

Une Messe de Convoi sera célébrée à 8 heures 1/2, et un Obit Solennel du mois sera célébré à 9 heures, le lundi 9 février 1891, en l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DELESPIERRE, décédé à Tourcoing, le 22 décembre 1890, à l'âge de 74 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Ses amis feront célébrer un Obit le jeudi 12 février 1891, à 8 h., en la même église. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 40600—23533

Faits divers

La vengeance d'une servante. — Mme C..., artiste lyrique, demeurant à Colombes, demandait, il y a quelques jours, une domestique à un bureau de placement de Paris. On lui en adressa une, Elise Perrin, qui, munie d'excellents certificats, fut acceptée et entra aussitôt en fonctions.

Avant-hier, Mme C... avait à dîner quelques amis. Elle était venue, le matin, aux Halles, acheter un superbe poisson, dont elle avait tout particulièrement recommandé la sauce à sa cuisinière.

LE TIRAGE AU SORT A TOURCOING

Vendredi 6 février 1891

TOURCOING-VILLE. — Cyrille Barré, 6. J.-B. Benoist, 174 Eloi Beulque, 2. H. Biesbrouck, 347. Achille Bino, 278. Charles Blenez, 258. Alph. Bonchart, 295. Camille Bouche, 427. Edouard Bonrgeois, 149. François Bourgois, 349. J.-B. Brouck (Wattrelos), 314. J.-B. Brouck (Neuville), 235. François Cambien, 327. Alfred Carnel, 383. Désiré Casier, 43. Emile Casier, 357. Alfred Castelain, 442. Auguste Castelain, 245. Emile Catteau, 342. Jules Catteau, 255. Pierre Cerf, 405. Frédéric Catteruy, 197. Camille Chantry, 277. Eugène Chapelet, 116. Ladislas Chuin, 82. Henri Clinkspoor, 192. Louis Cockt, 410. Jules Corseille, 71. Jules Coucke, 206. Henri Courtois, 428 Louis Daleux, 163. Charles Dalle, 55. François Dautricourt, 438. Alphonse David, 72.

Emile Debaeckere, 96. Jules Debacre, 392. Alfred Desbonnet, 279. Omer Debuyser, 339. François Dedecker, 386. Alfred Degruyre, 85. Henri Debeule, 359. François Delahaye, 382. Alfred Delannoy, 316. Emmanuel Delahayen, 394. Edouard Delbecque, 213. Louis Delmazure 414. Victor Delplanque, 114. Jules Delhoute, 99. Louis Delitête, 201. Clément Demeer, 315. Charles Demeyere, 391. Aloïse Denonne, 250. Henri Denut, 103. Jules Dereu, 169. Jules Dervaux, 16. Louis Débouvries, 393. Paul Démachelier, 307. Emile Desplechin, 208. Arthur Desrumaux, 46. Auguste Desrumaux, 243. Florion Desrumaux, 176. Ernest Desrousseaux, 117. Albert Dessauvages, 445. Désiré Delsaux, 146. Gustave Dessil, 11. Joseph Destombes, 13. Ernest Desurmont, 23.

Henri Desurmont, 106. Victor Devillers, 177. Armand Devos, 326. Charles Dezyn, 1. Emile Dhalluin, 273. Paul Dheff, 184. Eugène Dillies, 425. Carlos Druez, 224. Charles Druez, 209. Louis Duhem, 84. Jules Damortier 101. Louis Dumoulin, 416. Louis Dupisson, 130. Alphonse Duponchel, 165. Charles Duponchel, fr. Louis Dutiez, 23. Henri Dussouilier, 126. Casimir Dussart, 199. Aristide Dutilleul, 435. Charles Ehrhart, 333. Ernest Farvacque, 280. Charles-Flipo, 282. Edmond Fourmentin, 20. Louis Frelier, 173. Martial Ghesquières, 56. Eugène Gonder, 292. Pierre Gouttier, 431. Louis Grenu, 434. Gustave Grimonprez, 53. J.-B. Hasquette, 307. Gustave Hardy, 344. Carlos Hautecœur, 7. Henri Hautille, 200. Gustave Honoré, 436. Louis Honoré, 281.

Victor Honoré, 118. Albert Houssy, 444. Adolphe Houvaert, 19. Camille Hus, 101. Jules Husentrut, 285. Emile Kinds, 81. Henri Knockart, 294. Jules Leblanc, 398. Charles Leclercq, 202. Henri Leclercq, 429. J.-B. Leclercq, 60. Baptiste Leclercq, 77. Jules Leclercq, 152. Louis Leclercq, 356. Victor Lecomte, 186. Anatole Lecomte, 39. Pierre Ledoux, 188. Archange Lemaire, 157. Emile Lemaire, 387. Louis Lemaire, 17. Jules Lemaire, 181. Emile Lenscigné, 128. Emile Lepers, 205. Florentin Lepers, 289. J.-B. Lepers, 87. Henri Leroux, 76. Célestin Leruste, 107. Achille Lietaer, 127. Arthur Loridan, 78. Emile Loridant, 437. Charles Loti, 166. Edouard Lonage, 83. Jules Mahieu, 195. Victor Mahieu, 3. Charles Malliard, 366.

Henri Marescaux, 284. Remy Maes, 367. Albert Masure, 308. Henri Masurel, 399. Emile Montagne, 260. Jules Montagne, 135. Henri Naessens, 168. Nicolas Neël, 447. Gustave Noël, 328. Henri Nolf, 110. Henri-Jules Nolf, 446. Henri Odoux, 376. Julien Penet, 360. Eugène Tiberghien, 226. Désiré Plantefève, 212. Pierre Porisse, 404. Albert Pourcelle, 96. Pierre Prévost, 31. Jules Pronvost, 271. Arthur Quateaneus, 364. Achille Revelinghem, 379. Jules Renard, 415. Gustave Reclerghe, 183. Jules Rabbezin, 217. Arthur Roose, 354. Georges Roussel, 115. Henri Roussel, 58. Herman Roussel, 162. Jules Samyn, 42. Achille Scherpereel, 216. Emile Silence, 119. Jules Simon, 371.

Jacob Snytrers, 384. Ange Spebrouck, 145. Louis Stelande, 70. Victor Stien, 153. René Tiberghien, 370. Victor Tiberghien, 353. Victor Tibado, 92. Pierre Tievers, 153. Gaston Trentenaere, 236. Gustave Vanassche, 4. Jules Vansenuite, 369. Alphonse Vancorsselle, 329. Désiré Vancouille, 44. Paul Vandalle, 267. Louis Vandekerkhove, 346. Jules Vandeweghe, 352. Henri Vandermarlière, 120. Ernest Vandermeuleux, 368. Paul Vandorstichel, 10. Cyrille Vandewalle, 297. Albert Verfaille, 355. Désiré Verkout, 170. Pierre Verplancke, 48. Auguste Vertriest, 320. Auguste Vienne, 234. François Vagueste, 380. Emile Vicke, 312. Jean-Baptiste Volt, 100. Jules Wagnon, 391. Henri Wastyn, 59. Eugène Wattel, 322. Henri Wattel, 361. René Waucamps, 41. Gustave Huguenin, 22.

Linselles. — Henri Blondeau, 39. Louis Blondeau 38. Emile Couche, 413. Arthur Candaele. 219. Eugène Carlier, 143. Etienne Castelain, 57. Paulin Debray, 98. Clovis Deblock, 220. Paul Delannoy, 313. Alphonse Delbart, 423. Louis Delbecque, 412. Jules Delmotte, 167. Jean Doren, 68. Charles Descamps, 134. J.-B. Desrumaux, 348. Louis Dewaele, 18. Jules Dhallnin, 319. Emile Druelle, 180. Jules Ducoulombier, 248. Jean Duhamel, 300. Henri Ghesquière, 303. Anatole Guilbert, 139. Lucien Lasthem, 264. Jules Lallemand, 164. Emile Leversgne, 331. Ghislain Leclercq, 865. J.-B. Leclercq, 372. Désiré Leroy, 317. Désiré Lesaffre, 179. Paul Julier, 63. Henri Loucke, 141. Valentin Marescaux, 257. Clotaire Marescaux, 14. Evrard Marescaux, 151. Julien Ramon, 210. Louis Segard, 103. Clément Six, 86. Anatole Vanhoute, 380. Etienne Vanstoflegasse, 50. Henri Versouble. 97. Jules Versailles, 375.

Bousbecques. — Antoine Bonnel, 37. Jean-Baptiste Brout, 390. Henri Brunelle, 411. Henri Léon Brunelle, 350. Louis Capelle, 429. Auguste Castelain, 310. Désiré Clayes, 275. Jules Dalle, 345. Etienne Delahay, 374. Léon Delannoy, 448. Paul Delannoy, 420. Charles Debonnet, 377. Liévin Deury, 413. Désiré Duhamel, 34. Paul Emar, 189. Jean-Baptiste Haquelle, 274. Ernest Hasbroucq, 482. Charles Jubert, 178. Désiré Rosseele, 73. Paul Speremer, 175. Jules Vandebeulque, 272. Michel Verquin, 318. Louis Marecaux, 155.

Roncq. — Henri Alard, 298. Edmond Aureye, 138. Henri Barbieux, 296. Gustave Bettens, 418. Raymond Bisson, 204. Jules Bogaert, 373. Pierre Bossuyt, 237. Pierre Bostal, 440. Paul Catry, 136. Valery Catteau, 227. Charles Cocquyt, 302. Louis Cocquyt, 362. Jules Coisne, 203. Henri Coisne, 232. Pierre Colombe, 182. Rémi Couvreur, 408. Jean Cambrugge, 171. César Declercq, 32. Jules Decottignies, 52. Charles Dejaegher, 363. Emile Delannoy, 62. Henri Delcourt, 59. René Delforge, 263. Théophile Demoor, 242. Cyrille Denève, 230. Louis Desbuquoy, 376. Alphonse Descryvère, 159. Jules Destombes, 382. Cyrille Destombes, 111. Edouard Devogle, 261. Charles Devrieze, 214. Théophile Dhooge, 299.

Jules Everaert, 217. Camille Ghesquière, 161. Jules Gilles, 286. Charles Goemare, 395. Gabriel Hennion, 231. Jean-Baptiste Hennion, 290. Frédéric Holvoet, 252. Emile Jeret, 69. Henri Kerbaul, 221. Jean-Baptiste Kints, 214. Jules Leplat, 268. Alphonse Loeul, 242. Adolphe Louage, 287. Léon Mannessiez, 269. Théodore Messiaen, 129. Jules Niffle, 24. Emile Pelle, 75. Jules Rabau, 137. Aloïse Renier, 140. Charles Roose, 80. Constant Savoye, 250. Emile Serruys, 29. J. B. Six, 131. Emile Steenbuyse, 218. Paul Stelandre, 123. Hippolyte Vandenbrouck, 191. Louis Vandersapille, 61. Charles Vandemalivre, 288. Victor Vandewelde, 12. Henri Vanhulle, 368. Théophile Vanosseland, 40. Félix Vercruysse, 351. Camille Verhreg, 153. Pierre Verhaege, 239. Jules Verhoestrate, 122. Gustave Verhulst, 325. Auguste Vermeulen. 187. Edouard Vienne, 438. Henri Waltrelos, 334.

Neuville-en-Ferrain. — Louis Avet, 424. Charles Beulque, 426. Ferdinand Blaubloumme, 430. Jules Brelle, 105. Henri Crépel, 26. Polydore Declercq, 341. Florimond Delberghe, 276. Moïse Delberghe, 262. Charles Delporte, 27. Henri Dhaene, 403. Louis Dhalluin, 337. Henri Druelle, 407. Jules Ducoulombier, 83. Désiré Germonprez, 311. Emile Germonprez, 306. Julien Hollart, 9. Alphonse Josson, 64. Henri Labitte 343. Emile Leplat, 310. Jean-Baptiste Liard, 399. Jean-Baptiste Lietaer, 400. Carlos Monte, 30. Charles Polderman, 409. Fleurisse Stevenant, 75. Camille Vercauresse, 198.

Halluin. — Jules Bastoen, 324. Georges Beel, 118. Henri Bekant, 321. René Boiscorjon. 168. Florimond Bonte, 47. Henri Bossuyt, 65. Bruno Clayes, 396. Henri Cordier, 229. Charles Craye, 66. Léon Dunsel, 124. Charles Deconnynck, 172. Jules Declercq, 325. Louis Declercq, 44. Jean Decœne, 51. Julien Dédenne, 170. Emile Dekeyser, 190. Edmond Demeyere, 196. Ernest Depriester, 389. Augustin Deriek, 88. Alphonse Deroubaix, 112. Camille Desimpelaere, 255. Henri Desot, 215. Victor Detremmerie, 185. Augustin Devos, 293. Jean D'haene, 148. Raphaël Dhalluin, 338. Emile Dobbelaere, 132. Pierre Doogenbroodt, 439. Bruno Ducoulombier, 322. Charles Ducoulombier, 225. Louis Duvoskeldt, 270. Arthur Fievet, 25.

Augustin Georgat, 233. Florimond Gergat, 358. Gustave Ghyselen, 397. Jules Geominne, 228. Emile Gothals. 336. Henri Haese, 262. Gustave Huysentruyt, 253. Emile Jeaussens, 93. Alfred Jourdain. 74. Achille Kindts, 241. Cyrille Lemaire, 400. Pierre Lietard, 300. Gustave Lossy, 90. Constant Martens, 254. César Masselles, 265. Jules Masselles, 144. Victor Meuros, 85. François Mesdag, 91. François Mignon, 332. Paul Montagne, 402. Henri Nono, 49. Emile Olivier, 67. Hippolyte Parpie, 210. Henri Parmentier, 70. Emile Perneel, 328. Emile Pollet, 304. Charles Raynaert, 45. Florentin Saingin, 193. Jean-Baptiste Serin, 156. Henri Splet, 421. Camille Sanyn, 21. Henri Ladrisson, 238. Laumon, 401.

Jean Splet, 95. Henri Strynk, 249. Clovis Tanghe, 211. Louis Toulemonde, 194. Aimé Vanackor, 109. Maigor Vanackere, 125. Lucien Vandamme, 191. Henri Vandewalle, 259. Henri Vandewatteyne, 147. Achille Vanhoutte, 94. Henri Vanpachtenbeke, 160. Victor Vanvossen, 246. Edouard Varasse, 481. Augnste Vermant, 265. Julien Verscheure, 417. Camille Verstraete, 419. Charles Vanacke, 154. Edouard Vouters, 365. Jules Wulstoke, 305. Charles Verraecle, 223.

Les convives trouvèrent bien que le poisson servi en grand apparat, avait un goût étrange, indéfinissable, et et aussi une odeur toute particulière. Par convenance, ils essayèrent d'absorber ce qu'on leur avait servi, mais le dégoût fut plus fort que la volonté. Ils durent y renoncer.

Interrogé, le cordon bleu déclara n'y rien comprendre. Sans nul doute, prétendit-elle, le poisson, un magnifique turbot, n'était pas de première fraîcheur.

Dans la nuit, Mme C... et ses invités furent pris d'atroces douleurs d'intestins et les docteurs appelés à leur donner des soins affirmèrent qu'ils étaient victimes d'un empoisonnement.

M. le commissaire Pelatan fut chargé d'une enquête et, au cours de la perquisition qu'il fit dans la cuisine, il découvrit dans une marmite une notable quantité d'excréments...

C'est avec ce produit nauséabond qu'Elise Perrin, le cordon-bleu tant vanté, avait accommodé le turbot. Elle avait voulu, dit-elle pour toute excuse, se venger des bourgeois.

On l'a envoyée au Dépôt.

Un canal remarquable. — Sous ce titre, l'*Engineering and Building Record*, de New-York, désigne un canal de 26 kilomètres de longueur, établi en tunel d'une extrémité à l'autre, entre Worsley et Saint-Helens (Angleterre). Il sert à la fois à drainer les mines de houille des domaines du duc de Bridgewater et à en transporter les produits. On emploie, à cet effet, des chalands ordinaires, mais la propulsion est déterminée de la manière suivante : la voûte du souterrain porte des traverses contre lesquelles les hommes étendus sur les chargeds de houille, exercent une poussée avec leurs pieds.

TRIBUNAUX

Le prince Napoléon devant la première Chambre

Le prince Jérôme Napoléon est assigné devant la première chambre du tribunal de la Seine par Castel, fils de son ancien valet de chambre qui périt lors du naufrage de la *Comtesse de Flandre*, près d'Ostende.

Castel prétend que son père est mort en service commandé. Il a été blessé mortellement en allant, selon l'ordre du prince, chercher dans le cabinet une cassette où se trouvaient renfermés des documents politiques du plus haut intérêt. Le fils de l'ancien domestique réclame 10,000 fr. de dommages.

CHOSES ET AUTRES

Entre héritiers.

— Mon cher, sans moi ils n'en finissaient pas; ils discutaient tous les paragraphes de l'acte, ils ergotaient sur des riens, ils cherchaient la petite bête...

— Alors, ils l'ont trouvé pour les mettre d'accord.

* * *

Quel est le comble du goût musical pour un caissier? Enlever la caisse, jouer des flûtes et se faire fourer au violon, sans tambour ni trompette.

* * *